LE NUMÉRO 5 CENTIMES

L'Egalité

DE ROUBAIX TOURCOING

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

NEUVIÈME ANNÉE. — N° 321 — MARDI 17 NOVEMBRE 1903

ABONNEMENTS
Nord et Départements limitrophes . . . Trois mois : 4 fr. 50 Six mois : 9 fr. Un an : 18 fr.
Autres Départements. . . . . » 5 fr. 50 » 11 fr. » 22 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, OUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les Agences de Publicité

PRIMES-FÊTES

Nos lecteurs nous ont demandé de mettre à leur disposition des nouvelles primes aux conditions exceptionnellement avantageuses qui ont valu tant de succès à nos primes-couverts et à nos primes-couteaux.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que nous allons pouvoir leur donner satisfaction.

D'importants marchés passés avec deux maisons d'horlogerie de Paris et de Suisse, nous permettront de leur procurer des

MONTRES ARGENT,
MONTRES NICKEL,
MONTRES MÉTAL ARTISTIQUE,

Soit pour Homme,
Soit pour Dame,
Soit pour Enfant,

à des prix très bas et moyennant la remise avec les sommes qui seront indiquées de

HUIT BONS-PRIMES

à découper dans le journal.
Voir prochainement nos

MONTRES-PRIMES

Un sujet de gaieté

Les adversaires de l'arbitrage s'en donnent à cœur joie. Le malfaisant halluciné qui se croit empereur du Sahara, ayant été assigné par les malheureux marins que sa folie mit en péril, fait déclarer par un scribe à ses gages qu'il décline la compétence des tribunaux français. Souverain d'un empire encore à naître, M. Lebaudy prétend porter le différend devant le tribunal de la Haye. Et nos réactionnaires de trouver la farce bien réussie.

Rien de plus amusant, en effet. Un des marins que M. Lebaudy abandonna sur la côte d'Afrique est mort, un autre est mourant. Pour peu qu'on rie encore seulement quelques semaines de la bonne farce, la réclamation s'éteindra faute de réclamants.

Bien entendu, ce n'est point par inhumanité que les gens de la réaction pêchent en cette affaire. Je ne veux pas leur faire l'injure de croire qu'ils aient un instant songé aux tortures morales et aux violences endurées par les victimes du dangereux maniaque qui entend profiter de ce qu'il est riche, non pour payer les dégâts qu'il fait, mais précisément pour ne les pas payer.

Non, mais il y a d'une part l'incurable frivolité de ces « honnêtes gens » qui sont conservateurs, plus souvent par paresse d'esprit, inaptitude à réfléchir, que par intérêt ou conviction réfléchie. Et à ces esprits enfants, il faut des fantaisies, des fadaises, pour récréer leur oisiveté. Ainsi, des féroces bambins, féroces parce qu'ils ignorent la souffrance, parce que celle d'un pauvre être ne retentit jamais en eux, martyrisent avec délices un pauvre animal perdu et font leur joie de son supplice.

Et, il y a d'autre part, l'esprit de parti. Quoi ! on prendrait au sérieux cette lubie d'un empereur qui montre assez quel cas on doit en faire par le peu de respect dont il témoigne, dans les limites de son empire, pour le droit des nationalités, pour le droit des races humaines, pour le droit pur et simple des individus ! Ce tribunal de la Haye, mais il est bon pour régler les conflits que la principauté de Monaco pourrait avoir avec la République de Libéria ou celle du Val d'Andorre. Et encore, il ne faudrait pas en abuser.

Vous pensez bien, que le sinistre hurluberlu détraqué par ses millions ne pouvait que soulever une rumeur joyeuse dans le monde bien pensant. Voilà en effet les causes macaroniques qui conviennent à ce tribunal pour rire. Celles-là et point d'autres. Car tout ce qui se tente pour écarter la guerre est une cause contraire au plan divin.

La preuve, en effet, que Dieu a voulu la guerre, c'est que la guerre est un fait constant dans l'histoire de l'humanité. Vouloir la paix entre les hommes c'est donc aller contre la volonté de Dieu. Remarquons d'ailleurs que plus les peuples sont croyants et pieux, plus ils sont belliqueux, plus ils font la guerre.

Nous dégénérons, mes bons amis, et nous aidons à la dégénération de l'espèce. Quand nous prêchons la paix, quand nous proposons l'arbitrage, quand nous préparons le désarmement simultané, que faisons-nous ? Nous nous laissons aller à une sotte sensiblerie. Voilà ce qu'affirment les philosophes de la guerre qui sont en même temps les philosophes de la réaction.

Mais comme tout de même les idées modernes les dominent de haut, et après tout leur inspirent quelque pudeur, ils tentent d'appeler la science au secours de la barbarie. La guerre, disent-ils, est la loi de tout ce qui vit. C'est par elle que les meilleurs prennent la place qui leur revient, et que les faibles, les infirmes, sont éliminés, au grand profit de l'espèce.

La guerre est la loi du monde animal. Cela est incontestable. Et tant que l'espèce humaine se laisse conduire par son instinct, tant qu'elle n'a pas encore trouvé la science pour fondement de sa raison, nous subissons la loi du plus fort. Cette loi ne fonctionne pas seulement entre les nations ; elle fonctionne aussi dans les nations sous forme de concurrence économique, sous forme de lutte de classe.

Mais à mesure que la raison domine, que la science fait son chemin, l'organisation se substitue à la lutte. Le socialisme ne crée pas la lutte des classes, comme on l'a prétendu : il appelle la classe des prolétaires à s'organiser pour en finir avec le régime des classes économiques comme la Révolution de 89 en a fini avec les classes politiques.

Et de limiter la lutte intérieure, la concurrence, c'est si peu l'affaiblissement économique des nations, que nous voyons précisément celles qui ont le plus limité cette lutte par la législation sociale, se trouver être de ce fait les plus riches et les plus prospères.

Quand nous aurons supprimé, non les conflits, mais leur solution à main armée, n'en déplaise aux plaisantins qui se réjouissent des fantaisies ineptes de M. Lebaudy, l'humanité, bien loin de s'abâtardir, comme le prétendent les pseudo-savants et philosophes de sacristie et de coup d'Etat, l'humanité se régénérera.

Qu'une guerre éclate, en effet, demain, entre la France et l'Allemagne. Ce ne sont ni les phtisiques, ni les rachitiques, ni les scrofuleux qui iront se faire tuer par centaines de mille ; mais bien les sains et robustes gars de la jeune génération actuelle. Et ceux-ci étant disparus, que sera la génération qui suivra ? Elle sera fille naturelle ou légitime, de ces infirmes demeurés dans leurs foyers, tandis que la mort fauchait la fleur de leur génération. Ce sera donc une génération de débiles.

Voilà pourtant à quoi la philosophie de ces philosophes n'a jamais songé, non plus que la science de ces savants. Il est vrai que ce sont philosophes et savants pour rire, — pour rire des peu amusantes facéties d'un millionnaire dont la fortune coûta tant de peines aux ouvriers qui la lui suèrent. Car ce n'est pas un travail pour rire, que celui des raffineries...

Eugène FOURNIERE.

Çà et Là

A PROPOS D'UN SERMON

Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais il y a un passage qui m'a beaucoup amusé dans le sermon qu'a fait l'autre jour, à la Chambre, M. l'abbé Gayraud. Ce passage est celui où il parle d'un ami dont le traitement fut supprimé parce qu'il avait dit : « Je refuserai d'administrer les sacrements à ceux qui ne voteront pas pour le candidat que je leur désigne. » M. l'abbé Gayraud trouve cela tout naturel. Quel est le devoir du prêtre ? Il enseigne la religion et, conséquemment, la morale. Or, la morale sociale comprend le devoir électoral.

Il y a même des prêtres — M. l'abbé Gayraud est peut-être de ceux-là, lui qui chanta en des vers si élégants sa petite cousine — pour affirmer que l'enseignement religieux comprend certaines leçons d'une nature plus que délicate sur le devoir conjugal. « Si vos maris ne votent pas bien, disent-ils à leurs paroissiennes, repoussez énergiquement les hommages légitimes qu'ils vous apportent. » Et c'est ainsi que l'Eglise catholique se trouve du même coup en désaccord avec l'honorable M. Piot, et, ce qui est infiniment plus grave, avec Jésus-Christ lui-même. Je ne sais pas ce que la cause de la repopulation a pu perdre à l'observation de cette attitude imposée par l'Eglise aux épouses chrétiennes, mais il n'est pas téméraire de supposer que la morale n'y a jamais rien gagné. Combien de maris, en période électorale, durent aller chez la courtisane d'en face et lui dire : « Ma femme me boude parce que je vote mal ; consolez-moi ! »

En ce qui concerne les sacrements, il est clair qu'il est loisible à chacun de s'en passer et qu'un jour viendra où la menace qui paraît si naturelle à M. l'abbé Gayraud n'effrayera plus personne. Mais la faiblesse de certains hommes veut qu'ils considèrent les sacrements comme indispensables ; c'est même à cause de cela que l'Eglise demeure un grand service public. Or, en procédant par [illegible] mulation, ou à bien le droit de demander à cet honorable tonsuré ce qu'il penserait d'un agent d'un autre service public, celui des chemins de fer, par exemple, qui lui dirait sans plaisanter :

— Monsieur, vous êtes en robe, ce qui m'indique suffisamment que vous êtes dans les ordres. Or, nous n'avons pas de compartiment pour les abbés, et vous ne voyagerez pas. Ainsi le veut la morale des chemins de fer !

GRIFF.

JEUX DE PRINCE

Pour oublier l'ennui que lui cause la belle santé de la République, le duc d'Orléans se distrait en faisant de l'automobile. Or, ce grotesque « poseur », qui a la prétention de vouloir un jour régner sur la France — rien que ça ! — ne sait pas plus conduire un « teuf-teuf » qu'un char de l'Etat. Comme on dit en langage sportif, c'est un « chauffard ». Si encore il n'était que maladroit ! Mais, hélas ! chez lui, la « gaffe » s'accompagne volontiers de cruauté.

C'est ainsi que tout dernièrement, comme on le sait, le prince Gamelle roulant en auto, sur une route autrichienne, rencontra une charrette dont le cheval prit peur et s'emballa, lançant son conducteur à terre. Que fit en cette critique circonstance le Monsieur dit d'Orléans ? Il continua, ainsi que nous l'avons dit, son chemin, sans s'occuper de la victime !... Mais les témoins, indignés de cet acte d'inhumanité, avertirent la gendarmerie et, à la station suivante, le royal « écraseur » se vit dresser procès-verbal.

N'est-ce pas qu'un pareil fait dépeint assez bien la bonté d'âme de l'homme que les « nationaleux » considèrent comme le futur sauveur de la France ?

CHRONIQUE

Réconciliation

Un jour, elle lui avait dit : « Tout est fini entre nous ! »

Il lui avait répondu : « Tu te trompes, en croyant notre amour mort ; c'est notre premier amour et il durera toute la vie. »

Ils se quittèrent cependant, prouvant par là que les soubresauts du cœur humain sont parfois étranges. Ces deux cœurs jeunes, pleins de vie et de suaves enthousiasmes, ne partageaient plus les mêmes idées, les mêmes espérances, les mêmes rêves d'autrefois.

Dans le monde des commères, le caquet allait bon train. Les uns prétendaient que la faute était à Gontran qui avait délaissé Odette pour faire la cour à d'autres jeunes filles ; les autres mettaient la rupture sur l'emportement de la jeune fille.

— Qui aurait pu croire Gontran si volage ? disait la crémière d'en face. Ils paraissaient si bien faits l'un pour l'autre.

— Mais je vous l'avais toujours dit, s'exclama la femme du charbonnier, que les hommes sont tous des emberlificoteurs !

Ce qu'il y avait de plus clair, c'est que depuis la rupture, la jeune fille dépérissait à vue d'œil.

Pauvre Odette ! Comme elle avait été indignement trompée par celles qui se disaient ses amies et qui avaient contribué, pour une large part, à sa rupture. Lorsqu'elle avait jeté son mépris à la face de l'aimé, comme on jette une poignée de boue, elle avait senti son âme se briser.

Il sera donc éternellement vrai que le cœur humain est toujours prêt à accueillir la calomnie !

Cependant, une réaction se faisait dans le cœur d'Odette. Elle ne pouvait croire que Gontran eût pu être si méchant et qu'il l'eût oubliée après toutes les promesses qu'il lui avait faites ; lui, qui lui avait juré un amour éternel avec cet accent convaincu du cœur ! Non, il ne pouvait fouler aux pieds ses serments en étouffant son amour. Non, cela ne pouvait être ! Et toute son âme se révoltait à cette seule idée.

Combien de fois Odette avait lu et relu sa dernière lettre, dans laquelle il lui disait : « Tu te trompes, notre amour ne finira qu'avec la vie ». Cette phrase, qu'elle avait phonographiée dans le cœur, lui revenait sans cesse comme un remords. Et elle, qui l'avait renvoyé brutalement en lui disant : « Tout est bien fini entre nous ! »

Que de larmes elle versa dans sa chambrette de jeune fille qui avait été témoin de ses sourires et de ses joies, de ses rêves dorés et de ses plus candides secrets. Maintenant, que de nuits sans sommeil, que de soupirs !

— Pardonne-moi, Gontran — suppliait-elle, comme s'il avait pu l'entendre — pardonne-moi, mon Gontran, reviens vers ton Odette qui t'aime tant !

Et tous les jours elle sanglotait en pensant à son amour perdu.

Depuis la séparation, ils ne s'étaient plus revus. De longs mois avaient passé, et les jours se suivaient tristes et sombres pour Odette. Gontran avait cependant demandé souvent de ses nouvelles et avait su qu'elle avait été très malade.

Lui aussi avait souffert beaucoup de cette séparation. Il lui était resté comme un amer dégoût de tout ce qui l'entourait et il devenait sombre lorsqu'on lui parlait d'amitié, d'affection, d'amour, estimant que tout cela n'était qu'un pur mensonge.

A l'âge où l'on est heureux de s'asseoir au banquet de la vie, Gontran avait de l'amertume plein le cœur et, cependant, dans le tréfonds de son être, l'amour était resté à l'état latent.

On était au mois d'avril. Le printemps faisait son apparition ; la terre se couvrait de fleurs, les arbres mettaient leur plus verte parure, pendant que le soleil irradiait le tableau de clarté de vie et de renouveau.

Les messagères du printemps revenaient de loin, à tire d'ailes, vers l'ancien nid ; tous les cœurs s'ouvraient au sourire enchanteur de la nature.

L'amour de Gontran se ralluma aussi, et comme les hirondelles, ses rêves heureux et ses espérances envolées retournèrent au nid d'autrefois.

Cependant, la dernière lettre d'Odette était là qui lui disait : « Tout est fini ! »

Mais non, c'était impossible, elle lui avait juré tant de fois que leur amour serait éternel !

C'était la fête au village voisin. Il y avait, ce jour-là, un va-et-vient de gens endimanchés ; la joie se lisait sur toutes les figures ; les auberges regorgeaient de monde car des alentours, les mères avec leurs filles, les fiancés, les grands parents étaient venus assister à la première fête du soleil.

Gontran était venu, lui aussi, dans l'espoir de retrouver Odette. Il était parti de chez lui, fermement décidé à la revoir, afin d'avoir une explication.

Il regardait de tous côtés, poussant des gens à droite, marchant sur des pieds à gauche...

Tout à coup, il l'aperçut près du mur de la petite place, où tournaient les chevaux de bois. Il resta un moment interdit, puis se ressaisissant, il alla à sa rencontre.

« Comme elle a changé ! s'écria-t-il, en arrivant près d'elle sans être vu. Elle était avec ses deux sœurs et sa mère. Il appela doucement :

Odette.....

Elle se retourna. C'était lui ! Elle tressaillit et se mit à trembler de tous ses membres. La voix de Gontran avait été si faible, que la mère et les sœurs n'avaient rien entendu.

Elle s'approcha de lui, la tête baissée. Gontran ne la quittait pas des yeux ; elle était là devant lui, son visage pâle et défait, encadré de sa belle chevelure brune, avec ses grands yeux noirs qui la disaient si bonne.

Il lui prit la main, cette petite main qu'il avait tant de fois gardée dans la sienne et, se baissant légèrement, il plongea tendrement ses yeux dans ceux de la jeune fille en lui disant à demi-voix : « Odette, je t'aime tant !...»

Deux grosses larmes glissant des joues d'Odette tombèrent sur sa robe de piqué blanc. Elle n'avait pu prononcer une parole, dans l'extase du bonheur que cet aveu lui avait procuré. Mais quelle douceur dans cette muette extase ; quel effluve de tendresse et d'amour infinis !.....

JEAN QUENZA.

Le Recrutement

Il se dit parfois de bonnes choses au cours de la discussion du budget. Notamment sur le budget de la guerre, on s'est livré, cette fois, à des considérations qui méritent d'être retenues. Au lieu de discuter à perte de vue, comme chaque année, sur le nombre des boutons de guêtre ou sur la forme du képi, on a abordé une question des plus graves, qui a été écoutée par la Chambre entière avec un intérêt que le pays comprendra et partagera.

Il s'agissait de ce terrible mal de la tuberculose qui fait tant de ravages aussi bien dans l'armée que partout ailleurs. Un certain nombre de médecins ont parlé là-dessus fort sagement, ce qui prouve que les médecins peuvent être utiles dans les Chambres, à condition de s'occuper de ce qui concerne leur état. On a fait remarquer au ministre que les Conseils de revision sont peut-être trop enclins à embrigader tous les conscrits qui leur tombent sous la main. On part de cette idée qu'il faut avoir une armée aussi forte que possible, et l'on enrégimente en conséquence tous les [illegible]

On a tort, seulement, de confondre le nombre avec la force. Les deux ne vont pas toujours ensemble. S, pour grossir les effectifs, on s'embarrasse de soldats malades, et si ceux-ci, une fois au régiment, répandent autour d'eux le germe de la contagion, le calcul est bien facile à faire, et ce n'est pas cette quantité-là qui remplacera jamais la qualité. On a donc bien fait de soulever cette question qui portera ses fruits en matière de recrutement. Il ne faut pas que dans les Conseils de revision on dise : « Bon pour la marche ! » aussi distraitement qu'on dirait bonjour ou bonsoir. Les médecins, pas plus militaires que civils, ne sont assurément infaillibles. Mais mieux vaut, si l'on doit se tromper, relâcher dix hommes valides qu'embrigader un seul malade...

ÉCHOS ET NOUVELLES

—o—

UN SOMMEIL DE 163 JOURS

Les journaux américains rapportent qu'une jeune fille de dix-neuf ans, nommée Bessie Kracht, vient de mourir à Salt Lake City, après un sommeil léthargique de 163 jours.

Elle avait passé pendant ce temps, de 137 kilos à 62.

L'autopsie a montré que ce sommeil était dû à la dégénérescence des tissus du cerveau, causée par une attaque de fièvre scarlatine.

—o—

CHEMIN DE FER MONSTRE

Ce sera un chemin de fer américain du Nord au Sud. Il vient d'entrer dans la période d'exécution. La compagnie qui l'entreprend s'est, en effet, créée à Guthrie (Oklahama), au capital de 1 milliard 258 millions.

La ligne ira de Port-Nelson, sur la baie d'Hudson, à Buenos-Ayres. Elle aura 17.000 kilomètres de développement et l'on compte qu'elle pourra être achevée en huit ans.

NOS DÉPÊCHES

(Par Services Téléphoniques Spéciaux)

LA LOI FALLOUX

Paris, 15 novembre. — La *Dépêche de Toulouse*, dont M. Camille Pelletan était le collaborateur avant d'entrer dans le cabinet, publie sur le conseil des ministres qui a précédé la séance du Sénat où M. Combes a fait sa déclaration sur la loi Chaumié les renseignements suivants :

— La séance du conseil des ministres de jeudi a été, comme il fallait s'y attendre, après les incidents de ces jours derniers, assez mouvementée. Elle fut, la veille, précédée de conférences de M. Combes avec M. Chaumié et M. Camille Pelletan. Quand le conseil s'est trouvé réuni à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet, M. Combes a pris la parole. Le langage qu'il a tenu a été des plus catégoriques et des plus nets ; il a indiqué, notamment, que le gouvernement avait pris vis-à-vis du pays une responsabilité dont il ne pouvait pas, sans faillir à la parole donnée, se dégager : celle de lutter contre la congrégation. Il a déploré que la discussion du projet de loi sur l'enseignement fût prématurément venue devant le Sénat, avant que le cabinet ait eu le temps de présenter à la Chambre certains projets de nature à enrayer complètement l'enseignement congréganiste et qui eussent, à ce point de vue, donné toute satisfaction à l'Union démocratique ; mais, a-t-il ajouté, puisque la question est posée, il ne faut pas reculer devant elle.

Ceci dit, le président du conseil est entré dans l'examen de l'amendement Girard ; il a déclaré que s'il n'en acceptait pas les termes, il en approuvait, du moins l'esprit ; il a proposé au conseil des ministres de décider que, tout en maintenant le projet actuel consacrant la liberté d'enseignement, le gouvernement prendrait l'engagement formel de saisir le Parlement d'un nouveau projet conçu dans le sens de l'amendement Girard, c'est-à-dire ayant pour effet de supprimer l'enseignement à tous les degrés par les congréganistes ; il n'a pas caché, d'autre part, son opinion personnelle en ce qui touche les membres du clergé ; il a dit qu'il estimait qu'ils ne se trouvaient pas dans des conditions meilleures que les congréganistes pour exercer le droit d'enseigner. Enfin, le président du conseil a terminé ses observations en déclarant qu'il était également d'avis de donner au gouvernement le droit de retirer, par décret, aux établissements secondaires cléricaux, l'autorisation d'enseigner.

M. Chaumié, qui n'avait pas soulevé d'objections, en ce qui touche la suppression du droit d'enseignement aux congréganistes, a fait des réserves sur la dernière partie des observations du président du conseil. La discussion a pris un tour assez vif, si bien qu'à un moment donné le ministre de l'instruction publique a parlé de donner sa démission. Le président du conseil a répliqué que, restait-il seul au gouvernement il ne s'en irait pas sans s'expliquer devant le pays, devant le Sénat et devant la Chambre des députés. Il a, d'ailleurs, ajouté à l'adresse de M. Chaumié, des paroles amicales et affectueuses, lui montrant combien le parti républicain souffrirait d'une crise survenue sur cette question cléricale, où il n'est pas trop de l'union de tous les républicains pour résister à l'ennemi [illegible]

[illegible] gue, Trouillot, Mougeot, le général André et surtout M. Rouvier. Celui-ci s'est montré net et a parlé dans le sens même du président du conseil. Les ministres que nous venons de nommer ont insisté auprès de M. Chaumié pour qu'il restât, étant donné surtout qu'aucune divergence fondamentale n'existait entre ses collègues et lui. Avec beaucoup de bonne foi et de loyauté, M. Chaumié s'est rendu à ces instances amicales et il a repris sa démission.

Cet incident vidé le conseil a discuté point par point les propositions du président du conseil et il les a adoptées dans la forme que M. Combes leur a donnée par sa déclaration au Sénat. Le conseil s'est achevé dans une entente complète entre les membres du cabinet sur le terrain même que, dès le début de sa délibération, avait indiqué le président du conseil. »

La diplomatie Russe

Rome, 15 novembre. — La *Tribuna* publiera ce soir une entrevue que son correspondant de Paris a eue avec l'ambassadeur de Russie, le prince Ouroussoff.

Celui-ci a déclaré que sa nomination d'ambassadeur à Rome n'est pas encore officielle, mais que, cependant, elle est certaine. Il viendra en Italie, a-t-il dit, avec les meilleurs sentiments.

Il a déclaré que M. de Nélidoff n'avait eu aucune responsabilité dans l'ajournement de la visite du tsar, mais qu'à la suite de ce fait il ne pouvait pas se trouver à son aise à Rome.

Parlant ensuite des causes de l'ajournement de la visite du tsar, le prince Ouroussoff a déclaré que ce n'était pas la crainte d'un attentat qui pouvait rendre ce voyage douteux ; mais que le tsar, devant faire le voyage avec l'impératrice, craignait qu'il ne se produisît des manifestations hostiles.

L'ajournement de ce voyage, a-t-il ajouté, ne saurait nullement altérer les rapports entre l'Italie et la Russie, tandis qu'un incident quelconque aurait produit un malaise persistant absolument opposé au désir du tsar et de tous les Russes. Aussi bien le projet de visite n'est pas abandonné. On espère qu'elle aura lieu dès qu'un changement dans les conditions actuelles le permettra ; la vi-

---

FEUILLETON DU 17 NOVEMBRE. N° 77

LES VAINCUS DE LA VIE

LES Deux Amours DE THÉRÈSE

PAR

Jules MARY

QUATRIEME PARTIE

FRATRICIDE

VI

— Je ne t'en empêche pas... bien qu'il vaudrait mieux, pourtant...

— Et comment pourrai-je rester ici ?.. alors que, peut-être... Mais non, tu ne seras pas blessé... c'est impossible... j'ai confiance !

— Moi aussi. Cependant il peut arriver que je ne revienne pas, Jean-Marc... alors... tu te souviendras combien j'aimais Thérèse... et tu t'aimeras pour nous deux et tu lui consacreras ta vie... tu feras son bonheur... tu feras que jamais un souci ne l'atteigne...

— Je te le promets ! dit Jean-Marc en pleurant.

— Je ne possédais que mon amour, dit Samson... Je fais mon testament et n'ai pas autre chose à te léguer.

Et il souriait toujours.

— Mais il faut que je parte, dit-il, je ne veux pas être en retard.

Il s'en alla un peu vite, sans doute parce que l'émotion le gagnait, lui aussi, et non sans avoir une dernière fois embrassé son frère.

Jean-Marc, ainsi qu'il l'avait dit, le suivait à distance et c'est à la lisière de la forêt de Bruadan qu'il attendit l'issue du duel.

Quand les détonations arrivèrent jusqu'à lui, l'air manquant tout à coup à ses poumons, il tomba à genoux, comme foudroyé.

Puis, il se mit à courir, pareil à un fou.

Il n'avait pas marché depuis cinq minutes qu'il s'arrêtait ; deux autres détonations éclataient comme des coups de tonnerre.

Il comprit, laissa échapper une sourde exclamation et accéléra sa marche.

Quand il fut aux Arbres-Verts, il vit Barigoud, penché sur Samson, il vit le comte blessé, il vit Clément mort, il entendit, ainsi que dans un rêve, les paroles du comte, les réponses du garde.

Il se précipita dans la clairière, avec un grand cri :

— Samson ! Samson !

Et tombant auprès de son frère, il l'entoura de ses deux bras, continuant de l'appeler, disant des mots sans suite.

De longues heures s'écoulèrent avant que Barigoud revînt.

Enfin, le docteur Flérimont arriva.

On avait laissé la voiture dans le grand chemin.

Flérimont, sans prononcer une parole, jeta un regard sur la clairière. Il se contenta de se pencher sur Clément.

Clément n'avait plus besoin de lui et le docteur ne perdit pas, à essayer de le rappeler à la vie, un temps précieux pour les autres.

Il allait interroger le comte, quand celui-ci, d'un geste, indiqua Samson.

— Lui, d'abord, fit-il, — comme un instant auparavant il avait dit au garde, — moi ensuite !

Flérimont obéit, examina la blessure de Samson, sonda la plaie.

Jean-Marc et Trécourt regardèrent le médecin avec une anxiété cruelle ; quant à Samson, il était si faible qu'après avoir rouvert les yeux et reconnu son frère, il était retombé en syncope.

Flérimont se releva :

— Il a perdu beaucoup de sang. Je suis arrivé un quart d'heure trop tard ! Pourtant la blessure n'est pas mortelle... la balle a dévié, heureusement. Je crois pouvoir répondre de sa vie !

Jean-Marc, dont les nerfs se détendirent tout à coup, éclata en sanglots : il ne pouvait plus se retenir.

Puis le docteur examina le comte à son tour.

La blessure était très grave. La balle avait atteint le ventre et pénétré dans les intestins, où elle avait fait, sans doute, des ravages mortels.

Flérimont n'osait se prononcer.

— Souffrez-vous beaucoup ? demanda le médecin.

— Horriblement !... dit le comte... Mais ne me cachez rien, docteur... Je ne crains pas la mort...

Et il ajouta plus bas :

— Au contraire, je la désire... oh ! je la désire ardemment !

— Je ne désespère pas de vous sauver, fit le médecin... Je vais vous faire transporter au château ; là, je serai plus à l'aise pour m'assurer du trajet de la balle... Vous ne ressentez pas d'étouffements ?

— Non.

—Et vous n'avez pas l'ombre de fièvre, c'est étrange !

Le corps de Clément fut porté dans la voiture ramenée par Barigoud : le comte de Trécourt y fut transporté aussitôt ; et ce fut au pas que l'on regagna le château.

Le comte avait dit au docteur :

— Pour des raisons que vous comprendrez, il est impossible que Samson revienne au château... D'autre part, je ne mourrai pas tranquille si je ne suis pas certain que là où il ira, on l'enlèvera de tous les soins que réclame son état. Docteur, rendez-moi le service de le faire transporter chez vous et je vous en saurai un gré infini.

— J'allais vous le proposer, monsieur le comte.

On avisa une charrette de paysan qui s'en venait de leur côté. Jean-Marc expliqua au conducteur le service qu'on attendait de lui.

Un instant après, Samson était étendu sur une botte de paille, dans la voiture qui rebroussa chemin.

Jean-Marc était à ses côtés, lui soutenant la tête. Les cahots, dans les dénoncements d'une route mal entretenue, arrachaient des gémissements au blessé...

A peu près au même moment où Samson était installé chez le docteur, Trécourt arrivait au château.

Les domestiques, prévenus par le garde, étaient accourus ; l'épouvante régnait parmi eux ; ils s'interrogeaient à voix basse, essayant de comprendre le mystère de ce funèbre drame.

La comtesse malade, n'avait pas été prévenue.

Thérèse, seule, connut tout de suite la triste vérité ; mais elle ignora, comme tout le monde au château, le duel et ses dramatiques incidents.

Le corps de Clément fut mis sur un lit dans sa chambre ; le comte fut transporté dans son appartement, où Flérimont lui donna les premiers soins.

La fièvre, après quelques heures, se déclara intense, presque foudroyante chez le blessé.

Une énergie extraordinaire l'avait soutenu jusqu'alors, mais la nature commençait à reprendre ses droits.

Le médecin comprit qu'il était perdu.

Trécourt, du reste, conservait encore sa présence d'esprit, bien qu'il se sentît d'une faiblesse extrême, et il ne se faisait aucune illusion.

— Docteur, dit-il, faites venir près de moi — si elle a la force de marcher — la comtesse et mon intendant Toisoul ; puis vous nous laisserez seuls.

— Le calme vous est nécessaire, comte... toute émotion, toute agitation peut vous être fatale.

Trécourt eut un sourire mélancolique.

— Je n'ai rien à perdre, dit-il, la mort est tout près. Prévenez la comtesse que je suis blessé, — inventez une histoire, dites-lui que Clément est mort. — Ah ! c'est une triste mission que je vous confie-là !

Flérimont ne répliqua pas et obéit.

La comtesse attendait le retour de son mari, — espérant qu'il lui ramènerait ses deux fils Samson et Jean-Marc, — et depuis deux heures, elle attendait sans voir revenir le comte.

Elle avait sonné sa femme de chambre, s'était informée de la cause de ce retard inexplicable ; la femme de chambre lui avait répondu, après être allée aux renseignements, que le comte était sorti avec le garde.

Jeanne demanda Samson et Jean-Marc.

Il lui fut encore répondu qu'ils étaient sortis depuis quelques minutes.

Une vague inquiétude s'empara de la comtesse.

De quart d'heure en quart d'heure elle envoyait sa femme de chambre s'informer si son mari et ses enfants étaient rentrés.

Une fois, la domestique revint si pâle et si troublée que la comtesse eut le pressentiment d'un malheur.

C'était au moment où venait d'arriver dans la cour de la Saunerie la voiture qui ramenait le comte et Clément.

(A suivre.)